



# Le fil de la solidarité

Le journal semestriel de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie



## Edito

PAR OLIVIER STOREZ ET LILIANE QUETRON, PRESIDENT ET VICE PRESIDENTE

N'oublions jamais l'objet de notre association : nous sommes là pour défendre et accompagner les agriculteurs qui font appel. Accompagner c'est aller avec, faire avec, et chercher ensemble des solutions avec la personne. Pour nous c'est laisser la décision à l'accompagné. L'accompagnement, le cœur de notre action, nous permet de comprendre les situations, de repérer des similitudes et de proposer des réponses collectives. Nous sommes une association d'éducation populaire. A ce titre, nous promovons la formation tout au long de la vie pour permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.

Il faut redonner confiance à nos adhérents, il faut redonner des perspectives, et cela, avec bienveillance et sans jugement de valeur.

Les agriculteurs se retrouvent seuls face à des problèmes dont les causes sont structurelles. N'oublions pas que le système productiviste appelé aussi compétitif, créé inévitablement de l'exclusion. Nous nous retrouvons tous pour dire notre indignation face à cette injustice.

La vie associative prend du temps. Ce temps est nécessaire. Il nous permet de : réfléchir collectivement à notre cadre de travail et à l'éthique de l'association ; rechercher des financements pour assumer notre rôle d'employeur ; nous former en tant qu'administrateurs pour assumer notre rôle au mieux ; nous former tous, bénévoles et salariées pour monter en compétence, dans l'écoute, la négociation, la comptabilité, le juridique... ; communiquer afin de faire connaître l'association aux agriculteurs en situation de difficulté ; participer au réseau national qui permet d'être porte-voix et nous donne des moyens pour assurer la défense des agriculteurs en difficultés ; travailler en collaboration avec nos collègues et voisins Normands de SP27 et SP76.

--> page suivante

### Au sommaire :

- EDITO.....	1
- RETOUR SUR L'ACTIVITE 2020 .....	2
- PARTENARIAT AVEC L'AFOCG61.....	4
- TEMOIGNAGE.....	5
- LOCAL.....	6
- NORMANDIE.....	7
- NATIONAL.....	8

### A noter dans vos agendas :

**30 mars:** Assemblée Générale du réseau national Solidarité Paysans, visio-conférence

**10 juin:** Formation "Baux ruraux", Caen



### Faites un don!

L'association vient d'être reconnue d'intérêt général\*. Vos dons sont dorénavant défiscalisables.

\*au sens des articles 200-1 et 238bis du CGI

Nous souhaitons la bienvenue à Michel MERIENNE, Olivier COUTURE, Gérard JAHANDIER et Hubert POUPION qui rejoignent et renforceront le Conseil d'Administration et participeront ainsi encore davantage à cet élan collectif.

Dans ce numéro du Fil de la Solidarité, nous allons reprendre les faits marquants de cette année 2020 : la crise sanitaire bien sûr qui a impacté et désorganisé nos activités, mais qui n'a pas découragé les bénévoles et les salariées de continuer leurs missions et surtout de garder le lien si essentiel avec les personnes accompagnées ; l'augmentation du nombre d'accompagnements, signe de notre implication et de la montée des difficultés en agriculture ; le projet Coopération que nous avons amorcé avec l'AFOCG 61, coordonné par Virginie BEYIER, nouvelle salariée de l'équipe, qui nous permettra de rechercher des solutions collectives à ce problème récurrent que nous avons pointé depuis longtemps : celui de la comptabilité et de l'autonomie dans la gestion ; le travail sur la gouvernance de l'association : avec l'appui de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), nous avons construit un diagnostic et proposé des pistes d'action à partir des dysfonctionnements repérés. Il est à noter que des changements sont déjà à l'œuvre, montrant la volonté de chacun d'avancer.

Nous travaillons en lien avec de nombreux interlocuteurs. Avec les créanciers, nos bonnes relations permettent de négocier et de chercher conjointement des solutions. Nous travaillons très étroitement avec les travailleurs sociaux de la MSA qui sont de vrais alliés.

Nos relations avec l'AFOCG61 et le Réseau des CIVAM Normands vont se développer dans les années à venir, notamment via le projet Coopération avec l'AFOCG61. Cela permettra aux personnes accompagnées par Solidarité Paysans d'aller vers plus d'autonomie (de décision, du système de production) et de s'intégrer à des dynamiques de groupe ; cela permettra aussi aux adhérents des deux structures de penser à faire appel à SPBN si besoin. Il ne faut pas oublier Terre de Liens qui éventuellement pourrait être une solution de désendettement dans certaines situations.

Nous pouvons donc vous dire pour conclure, qu'en 2021 nous n'allons pas encore nous ennuyer... Espérons que 2021 soit une année de rencontres avec les adhérents, bénévoles et personnes accompagnés, avec des nouveaux bénévoles... pour retrouver de la convivialité. Nous souhaitons remercier chacun de vous pour votre implication, et vous dire que nous trouvons passionnant d'être porte-parole de gens qui ont des convictions et le sens des autres.

*[Extrait du rapport moral présenté à l'Assemblée Générale]*

## *Retour sur l'Assemblée Générale 2021*

En raison du contexte sanitaire, l'Assemblée Générale 2021 s'est tenue le jeudi 28 janvier dernier, en visioconférence. L'infographie ci-contre synthétise nos actions sur l'année écoulée.



*Administrateur.ice.s et salariées réunis pour l'Assemblée Générale*

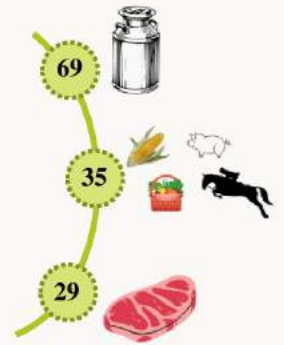
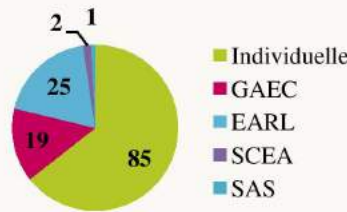
Cette année, c'était au tour de la Manche de voir ses administrateurs renouvelés. Après plus de 20 ans d'engagement, Annie PASQUIER a quitté le Conseil d'Administration. Elle poursuit son engagement comme bénévole auprès des personnes accompagnées. Pierre VABRE a aussi quitté le Conseil d'Administration en cours d'année 2020. Un grand merci leur est adressé à tous deux.

Michel MERIENNE (Saint-Florel) et Olivier COUTURE (Montaigu-la-Brisette) leur succèdent. Gérard JAHANDIER (Saint-Paterne - 72, équipe de l'Orne) et Hubert POUPION (Bucry - 14) reprennent les places laissées vacantes.

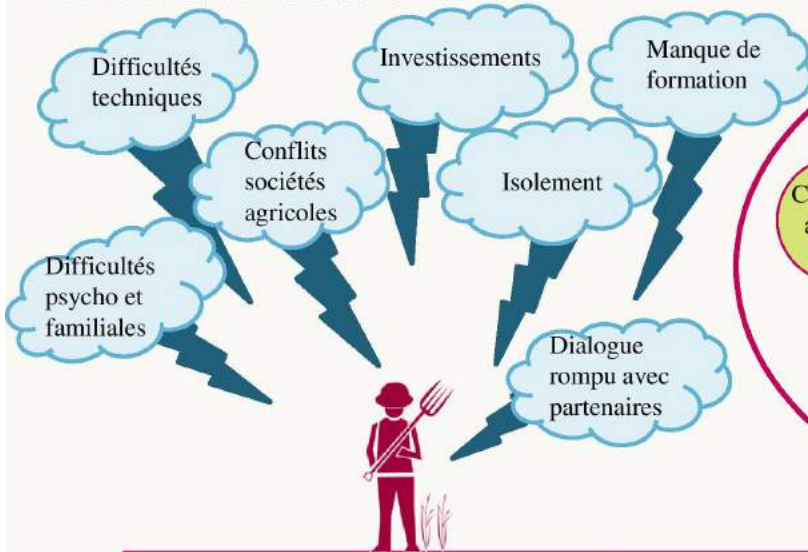
# EN 2020, SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE, C'EST...



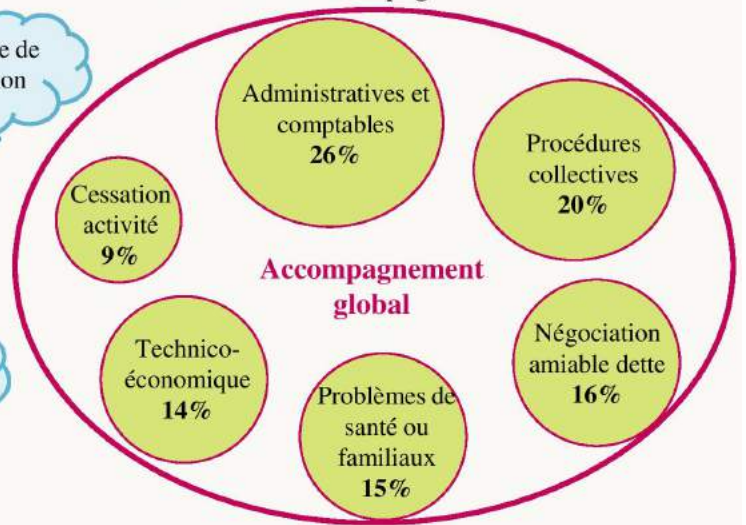
## Des exploitations variées



## Des facteurs de difficulté divers...



## et des démarches d'accompagnement variées



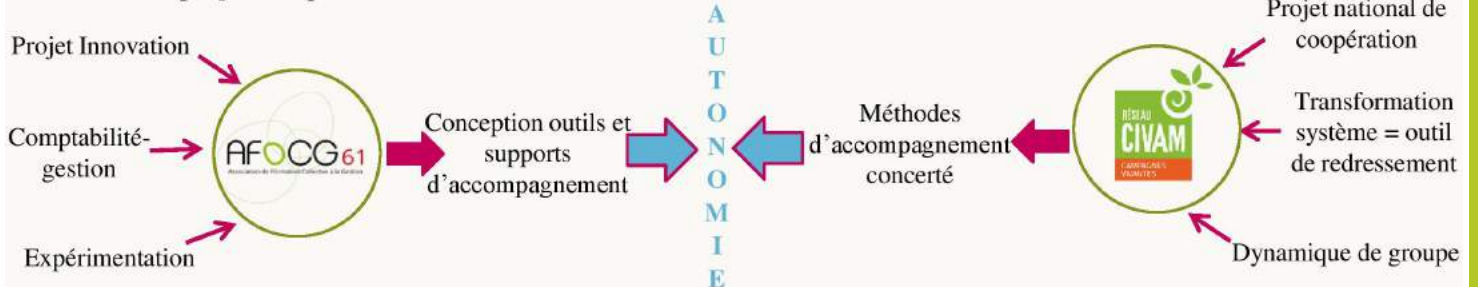
## Une vie associative riche



## Les ressources de SPBN



## De nouveaux projets en partenariat !



## Coopérer pour surmonter ses difficultés – Un projet collaboratif avec l'AFOCG61

Lancé en 2020, le projet "Coopérer pour surmonter ses difficultés en agriculture" est mené par Solidarité Paysans Basse-Normandie conjointement avec l'AFOCG 61 (Association de Formation Collective à la Gestion) de l'Orne. Bénéficiant du concours financier de la **Région Normandie** et de l'**Union Européenne (FEADER)**, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de **Partenariat Européen pour l'Innovation**. Il concerne les agriculteurs accompagnés par SPBN dans les trois départements Bas-Normands.

**De quoi s'agit-il ?** L'idée est partie d'un **constat** : nombre d'agriculteurs accompagnés par SPBN ont besoin de comprendre leurs résultats comptables et outils de gestion pour mieux appréhender leur situation, leurs choix et décisions. Nombreux également sont ceux qui ont besoin de retrouver une comptabilité, se retrouvent souvent isolés, dans la nécessité de retrouver des liens sociaux et une dynamique collective.

D'où l'**objectif** d'engager un travail spécifique visant à **favoriser la reprise en main de la gestion de leur exploitation par les agriculteurs en situation difficile à un moment donné**.

C'est l'ambition et le caractère innovant du projet : **construire un parcours d'accompagnement** permettant aux agriculteurs de reprendre confiance en leurs capacités et en eux-mêmes dans un **ler temps** ; et par suite, d'améliorer la performance économique de leur exploitation grâce à la **complémentarité des 2 associations**.

L'AFOCG a l'expérience de la formation à la comptabilité-gestion auprès de groupes d'agriculteurs ; ensemble, les équipes SPBN et AFOCG vont créer et proposer **des méthodes et des outils**, adaptés au cas par cas, qui seront utilisés par les accompagnants, puis par les agriculteurs eux-mêmes : par exemple, méthode de classement des documents, d'enregistrement des factures sur cahier/ordinateur, méthode simple pour analyser ses résultats de gestion, tableau prévision-suivi de trésorerie, fiche pour réfléchir au régime d'imposition, etc.

Ce partenariat avec l'AFOCG, c'est pour les équipes accompagnantes (bénévoles, salariées) l'opportunité de travailler en groupe sur l'approche de la comptabilité-gestion : comment l'aborder, comment repérer les critères clés dans une comptabilité, quels outils proposer aux agriculteurs pour analyser leur situation, etc. **C'est aussi l'opportunité pour les agriculteurs qui le souhaitent de participer à des temps d'échange en groupe, sur toute thématique liée à l'organisation ou à la gestion**. Sans exposer les situations individuelles, la méthode d'animation permet d'apprendre et de s'enrichir des échanges collectifs, en toute convivialité.



### *Le mot de Virginie Beylier, chargée d'animer le projet*

Depuis mon arrivée en **septembre 2020**, j'ai pu repérer la diversité des situations et des difficultés rencontrées par certains agriculteurs et leurs familles. Si chaque cas est particulier, le **besoin de comprendre, prendre du recul sur sa situation économique et financière** est récurrent.

Chaque rencontre avec les personnes accompagnées permet d'entrevoir des ouvertures pour les guider progressivement vers une prise en main de leurs propres outils de gestion : cette progression nécessite beaucoup de temps, à un rythme variable selon les personnes, mais toujours en décalage avec les urgences administratives, économiques ou juridiques à régler.

Est-il possible d'améliorer les pratiques, les méthodes, afin de favoriser davantage une reprise d'autonomie par les personnes accompagnées ?

Le croisement des savoir-faire de SPBN dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté avec les compétences et méthodes pédagogiques de l'AFOCG doit permettre de concevoir ces outils et méthodes, en s'appuyant sur les accompagnements en cours.

Ce travail de concertation est désormais engagé, à l'occasion des rencontres de février et mars entre les équipes de bénévoles et les animatrices de l'AFOCG 61 : une co-construction, qui aboutira à la production de supports méthodologiques diffusables fin 2022, à l'issue du projet.

## Témoignage - Engager un changement de pratique pendant un redressement

Après de nombreuses années difficiles, nous avons été suivis par la cellule « Agri Aide » de la Chambre d'Agriculture, avec qui nous avons demandé une procédure de règlement amiable. Le Crédit Agricole s'est opposé à cette procédure amiable, et le conseiller Agri Aide nous a proposé de faire nous-mêmes la demande de procédure de redressement judiciaire, pour « couper l'herbe sous le pied des créanciers », avant que ceux-ci ne réagissent. Il nous avait alerté sur le fait qu'il y aurait publication dans la presse de cette procédure, et que certains refusaient à cause de cela. **Nous avons fait le choix d'aller au-delà de cette publicité, privilégiant la possibilité de poursuivre l'activité.** Avec l'aide d'un avocat, (payé par l'aide juridictionnelle gratuite), et de notre conseiller de gestion, nous avons déposé notre dossier au tribunal, et la procédure s'est enclenchée.

Nous avons la chance d'avoir une comptabilité à jour, et à chaque audience, nous venions avec les pièces demandées par la juge, ce qui est très important. La mandataire judiciaire qui nous a accompagnés nous a aussi bien soutenus, bien qu'elle était la représentante des créanciers.

Le fait d'avoir fait nous-même la démarche a permis d'éviter que le Crédit Agricole par exemple perçoive des indemnités de recours, exigibles uniquement si c'est la banque qui entame la procédure.

Le fait de se déclarer en cessation de paiement a permis le blocage de tous les intérêts de retards des fournisseurs, des prélèvements en cours, et de continuer à faire soi-même les règlements (pas de passage par la mandataire pour payer les factures).

Suite à 2 périodes d'observation de 6 mois, permettant un exercice cultural, et une amélioration de la trésorerie, le plan définitif de redressement a été arrêté dans la mesure où la viabilité de l'exploitation avait été démontrée.

En cours de plan de redressement, en 2010 - 2011, j'ai fait appel à Solidarité Paysans. L'accompagnement s'est fait en binôme salariée - bénévole.

Après avoir retracé avec l'association le parcours qui a conduit à prendre la décision d'engager une procédure judiciaire, ces personnes m'ont écouté et ont proposé des pistes d'améliorations notamment sur le système fourrager. Dans une situation tendue il faut tout explorer. Quelques simulations d'économie ont été proposées pouvant sécuriser le remboursement des dettes et la continuité de l'exploitation. **La part d'herbe dans la ration et la conduite du pâturage sont des leviers efficaces sur les coûts de production.** Ainsi le CIVAM\* est venu appuyer cette démarche par des conseils pratiques adaptés au site et aux besoins de ma situation.

Cette coopération des deux partenaires a apporté un soutien qui permettait d'envisager l'avenir plus sereinement. Toutes ces démarches ont demandé beaucoup d'énergie et de détermination jusqu'à la retraite.



*Dès que la situation devient difficile, agir plutôt que subir*

Solidarité Paysans m'a sollicité pour témoigner de ce combat lors de son assemblée générale à Durcet (61) en 2017. Le thème était justement axé sur les procédures collectives avec la participation d'un conciliateur et d'une avocate. Les échanges permis et questions soulevées ont mis en évidence le besoin d'informations sur le sujet trop longtemps ignoré. Aujourd'hui trop de crises, de situations de détresse démontrent l'urgence de diffuser l'utilité des outils juridiques à disposition et des associations qui apportent leur concours aux paysans concernés.

En résumé, ce qui est important, c'est de **faire fi du « qu'en dira-t-on »**, avoir autant que possible une compta à jour (ce qui suppose d'**engager la procédure dès que la situation devient difficile, d'agir plutôt que subir**), et de se faire soutenir par des personnes avisées et compétentes telles qu'on les trouve à SPBN.

Patrick L.

\* Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

### *Le début d'un travail en commun avec le Réseau des CIVAM normands*

Comme en témoigne l'expérience de Patrick, l'accompagnement conjoint par Solidarité Paysans et par un groupe CIVAM peut être **complémentaire**. Le travail en groupe et le passage à des **systèmes plus autonomes**, tels qu'expérimentés par les CIVAM, peuvent aider à surmonter les difficultés. Afin de mutualiser ces expériences de travail commun et de les développer, **3 séminaires sont organisés en 2021**, avec plusieurs équipes locales de Solidarité Paysans et des CIVAM (Basse-Normandie, Sarthe, Loire-Atlantique, Morbihan, Auvergne, Ille-et-Vilaine).



## Vie associative locale

### FORMATION JURIDIQUE

Le 29 octobre 2020, SPBN a organisé une formation sur les bases des procédures collectives et le remplissage des déclarations de cessation des paiements, à destination des bénévoles et salariés de SP27, SP76 et SPBN. Cette journée a rassemblé 8 bénévoles et 3 salariés.

La formation a été animée par Joseph Letellier, bénévole à SPBN et Axelle Pilon-Vuillermet, salariée à SPBN, tous deux accompagnateurs d'agriculteurs en procédures collectives. La formation avait pour objectif de donner d'acquiescer des connaissances de base sur les quatre procédures collectives (RAA, RJ, SJ et LJ), de savoir remplir une déclaration de cessation des paiements, dans le but de mieux accompagner les agriculteurs dans le choix de la procédure et son déroulement.

Les participants ont apprécié cette journée de formation et de convivialité et ont apprécié que soit présentées de nombreuses situations concrètes permettant d'illustrer et de mieux comprendre les propos théoriques, parfois complexes.

### POURSUITE DES INTERVENTIONS AUPRES DES JEUNES

Nous avons répondu à plusieurs sollicitations afin de partager notre expérience et sensibiliser aux difficultés rencontrées par les agriculteurs.

#### - Lycée Agricole du Robillard (14)

Le 15 septembre 2020, Jean-Luc Fouyer (éleveur retraité, participant à la cellule Cheptel en difficulté de l'Orne) et Myriam Picard (éleveuse en activité) sont intervenus auprès d'une classe d'étudiants en Licence Pro de Conseiller en élevage spécialisé en **bien-être animal**. Ils ont sensibilisé les étudiants aux enjeux humains indissociables des enjeux de bien-être animal et à l'importance de prendre en compte les souffrances des éleveurs, et ont conseillé sur la posture à adopter dans leur futur métier.

#### - MFR de Granville (50)

Comme chaque année, Joseph Letellier et Axelle Pilon-Vuillermet sont allés à la rencontre de 15 étudiants en 2ème année de BTS, à la MFR de Granville, le 9 décembre 2020. Cette intervention, initiée par Mme Vitrouil (professeur de droit) a pour objectif de présenter SPBN et ses activités. Elle a également pour objectif de présenter **les procédures collectives et les réflexes à avoir en cas de difficulté**. L'intention de SPBN est de donner à ces étudiants, pour certains futurs agriculteurs, les clés pour détecter et gérer de façon précoce les difficultés auxquelles ils pourront être confrontés dans leurs carrières.

#### - Lycée Agricole de Saint-Hilaire (50)

Dans le cadre d'un projet scolaire sur **le suicide des agriculteurs**, 3 jeunes étudiants en comptabilité, Théo, Marion et Benjamin, ont interviewé Annie Pasquier, co-fondatrice de l'association et ancienne présidente, le 12 janvier 2021. L'échange leur a permis de mieux connaître l'association, son histoire, ses actions auprès des agriculteurs, et les formations organisées par l'association. L'échange sera rediffusé sur une radio locale courant mars.

### A VENIR : FORMATION BAUX RURAUX

Kathleen Delage, juriste du réseau national Solidarité Paysans, viendra dispenser une formation sur les baux ruraux le 10 juin prochain, à la Maison des Associations de Caen.

### COMMENT REBONDIR AVEC LES PROCEDURES COLLECTIVES? LA SAUVEGARDE DE JUSTICE ET LE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SPBN accompagne 43 personnes en procédure collective. Nous constatons que ces procédures sont un outil de redressement et de rebond, mais nous remarquons qu'il y a toujours des freins mis par les agriculteurs et par les partenaires pour que le choix de la procédure ne soit pas fait. C'est pourquoi, l'équipe avait choisi d'aborder ce sujet lors de l'Assemblée Générale 2021. Me Giraudeau, mandataire judiciaire, et Me David, avocate, avaient répondu à l'invitation, afin de présenter leur rôle dans ces procédures, et répondre aux questions des adhérents. En raison de la crise sanitaire, cette rencontre est reportée à une date ultérieure.

33  
Bénévoles

Dans la Manche, le Calvados et l'Orne

L'équipe est à la recherche de **nouveaux bénévoles**. Agriculteur actif ou en retraite? Familier du milieu agricole? Si vous adhérez à **l'éthique** de Solidarité Paysans (non jugement, autonomie décisionnelle, confidentialité...), et si vous êtes prêts à participer aux **formations** (écoute, droit, compta...) contactez-nous!

### Isabelle CHOPIN, Saint-Mars-d'Égrenne (61) a rejoint l'équipe depuis maintenant 1 an!

"Ancienne paysanne et militante à la Confédération Paysanne c'est presque logiquement que j'ai répondu favorablement à l'invitation à rejoindre l'équipe de Solidarité Paysans (j'y ai d'ailleurs retrouvé des ami(e)s avec grand plaisir). Notre rôle est avant tout d'observer et être à l'écoute des personnes qui nous font appel. Toujours dans le respect et le non jugement, nous devons parfois dédramatiser sans nier la réalité, rassurer et impliquer au mieux les personnes quant aux décisions (parfois difficiles) à prendre afin de rebondir ou prendre un nouveau départ. Les connaissances juridiques sont indispensables et l'étroite collaboration avec les salariées prend alors toute son importance (merci et bravo à elles!) ainsi que les formations. Merci et Bravo aux fondateurs de SP qui ont permis d'avoir aujourd'hui ces structures reconnues, ce qui nous permet d'avoir de bonnes relations avec des référents des instances officielles (MSA, CER, etc.)."

## Normandie

L'association Solidarité Paysans Normandie rassemble les associations Solidarité Paysans Eure, Solidarité Paysans Seine-Maritime, et Solidarité Paysans Basse-Normandie. Ici sont partagés les informations, analyses et projets communs.

### PHILIPPE FOLLET EST LE NOUVEAU PRESIDENT DE SOLIDARITE PAYSANS NORMANDIE

**Philippe, pouvez-vous nous rappeler les missions de SP Normandie ?**

La réunification de la Haute et de la Basse Normandie a obligé les associations du territoire à s'adapter. Ce fut le cas pour Solidarité Paysans. Le 18 novembre 2016, l'association Solidarité Paysans Normandie a été créée rassemblant SP Basse Normandie, SP 76 et rejoint par SP 27 en 2018. C'était Gérard Verger qui en a été le premier président. Cette nouvelle entité permet aux 3 associations de partager davantage leur savoir-faire en gardant néanmoins leur propre autonomie. Pour exemple, en octobre 2020, une formation sur les procédures collectives a pu être proposée à l'ensemble des bénévoles normands.

**En tant que président, quelles seront vos priorités pour l'association en 2021 ?**

- L'obtention de l'agrément CAS2E\*. En effet, SP Normandie a renouvelé sa demande d'agrément auprès de la région Normandie afin de continuer de proposer des audits sur la stratégie globale des exploitations agricoles en difficulté. Et c'est sur la bonne voie, on attend la dernière validation par la Commission Permanente de la Région Normandie.
- La poursuite du partenariat avec le Réseau des CIVAM\*\* Normands. Étant également élu dans le bureau de cette association, je trouve que Solidarité Paysans et les CIVAM sont très complémentaires et j'aimerais renforcer les liens entre les deux associations.
- La poursuite des formations en commun. Pour 2021, une formation sur les baux ruraux à destination des bénévoles est programmée si les conditions sanitaires le permettent.

\* Conseil Agricole Stratégique Environnemental et Économique

\*\* Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture le milieu rural

### DEUX BENEVOLES NORMANDS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL

Suite à l'assemblée générale nationale du 29 septembre 2020, Jean-Joseph ROUSSIGNOL (SP76) et Didier BOUGUILLON (SP Basse-Normandie), deux bénévoles très investis dans leurs associations respectives ont été élus au Conseil d'Administration de Solidarité Paysans National.

Lors de la première réunion du conseil d'administration, Jean-François BOUCHEVREAU (SP72) a été élu président succédant ainsi à Patrick BOUGEARD. Didier BOUGUILLON, ancien trésorier de SPBN, a accepté le poste de trésorier tenu jusqu'alors par Gérard VERGER. Gérard, une figure locale de l'équipe Solidarité Paysans 76!



Didier Bouguillon



Par Jupiter - Alice Dufour - Mardi 22 septembre 2020

### UN GRAND MERCI A ALICE DUFOUR

Invitée de l'émission Par Jupiter, sur France Inter, la comédienne originaire de la Manche, a souhaité mettre en avant le sujet du suicide des agriculteurs. Fille d'un éleveur laitier qui s'est suicidé il y a une trentaine d'années, elle a incité chacun à consommer les produits qui rémunèrent le mieux les éleveurs (circuits courts, local), et à faire des dons à Solidarité Paysans.



10H43 > 11H34 Ensemble c'est mieux !

Olivier STOREZ, administrateur SP Normandie

### SOLIDARITE PAYSANS DANS LES MEDIAS

La communication est importante pour permettre aux agriculteurs de connaître l'association et de penser à nous appeler lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Merci à la journaliste Anatolie BOS pour son invitation sur France 3 Normandie, et la visibilité donnée à l'association.

### PAGE FACEBOOK NORMANDE

Solidarité Paysans Normandie a dorénavant sa page Facebook!

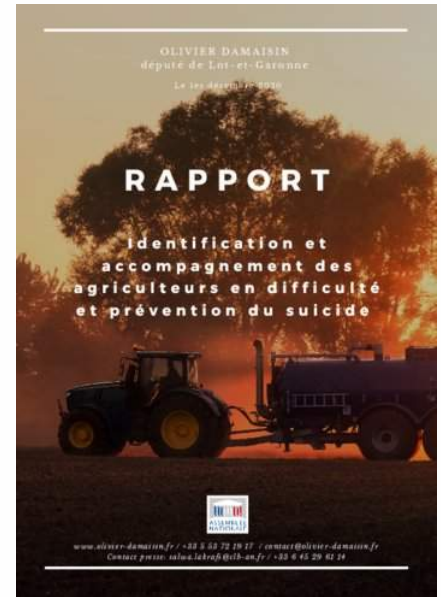
Les actualités des 3 associations, de Basse-Normandie, de Seine-Maritime, et de l'Eure, y seront relayées. Si vous avez un compte, abonnez-vous à notre page!



## National

### RAPPORT DAMAISIN

Le 1er décembre 2020, le député Olivier DAMAISIN a présenté au Premier Ministre un rapport sur la prévention et l'accompagnement des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Après avoir consulté les acteurs professionnels et associatifs du monde agricole dont Solidarité Paysans, Monsieur DAMAISIN propose des recommandations pour lutter contre le mal-être des agriculteurs. Le rapport ne s'attarde ni sur les causes des difficultés en agriculture ni sur les conditions d'exercice du métier. La création d'un observatoire national est proposé pour recenser les agriculteurs en difficulté. Cette mesure ne prend pas en compte la confidentialité qui est à la base de tout accompagnement. Le rapport n'envisage aucune aide pour répondre à la détresse des familles ni le recours aux soins et droits sociaux. Il ne prévoit pas de soutiens dans les procédures de redressement des exploitations. Toutefois, des mesures réclamées par Solidarité Paysans comme l'aide au répit et l'accès au service de remplacement en cas d'épuisement professionnel seraient encouragées. Après la publication du rapport du député, le Sénat a ouvert de décembre 2020 à janvier 2021 une consultation sur les difficultés et le mal-être en agriculture. Le réseau Solidarité Paysans a répondu à cette consultation.



### FILM AU NOM DE LA TERRE

135 000€, c'est le montant du chèque que Jean-François Bouchevreau et Florence Cardoso de Solidarité Paysans National ont reçu de Guillaume Canet, Edouard Bergeon, Christophe Rossignon (producteur, Nord-Ouest) et Michel Saint-Jean (diffuseur, Diaphana), le 30 novembre 2020. Ce montant correspond à la somme collectée lors de la journée solidaire, et aux divers dons reçus par l'association grâce à cette visibilité inédite.

En Basse-Normandie, pas moins de 27 projections débats avaient été organisées, avec la participation active de tous les bénévoles, et grâce au soutien des salles de cinéma et de La Ligue de l'Enseignement Normandie.

Un très grand merci à toutes les personnes qui ont rendu cette opération inédite possible, aux salles de cinéma qui ont participé à l'opération 1€ pour Solidarité Paysans le 29 septembre 2019, et à vous toutes et tous qui êtes venus voir le film ou qui nous avez fait un don.

Cela renforce notre pouvoir d'action !

### MISSION FLASH JUSTICE ECONOMIQUE

Une mission flash "justice économique" a été confiée à Georges Richelme par les Ministres Bruno Le Maire et Eric Dupond-Moretti. L'objectif était d'étudier le soutien que peuvent apporter les procédures collectives aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire. Plusieurs membres du réseau Solidarité Paysans ont été auditionnés car l'expertise de l'association dans le champ des procédures collectives est reconnue.

### BIOCOOP

L'opération «Don militant» qui consistait à proposer aux clients des magasins Biocoop d'arrondir leur facture à l'euro supérieur pour verser ce don à Solidarité Paysans est arrivée à son terme. Elle s'est déroulée de mars 2019 à mars 2020 et a permis, à l'échelle nationale, de collecter plus de 100 000€.

Merci beaucoup aux BioCoop et aux clients bas-normands qui ont participé à l'opération!



Articles rédigés par le comité de rédaction : Joseph Guilbert, Jean-Luc Fouyer, Michel Mérienne, Annie Pasquier, Joséphine Serra, Hélène Méline (SP76), Axelle Pilon-Vuillermet et Virginie Beylier

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, par le FEADER, la Région Normandie, par la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne Orne Sarthe, l'ARS, le Crédit Coopératif et par de nombreuses communes et communautés de communes.

